

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

PROJET REGIONAL POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD2-GUINEE)



Sollicitation de manifestation d'intérêt

Pour le recrutement d'un (e) Spécialiste en Sauvegarde Social au compte du Projet
SWEDD Guinée

Date de début : 04 avril 2022

Date de fin : 18 avril 2022

I. Contexte et justification

Le projet d'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) est une initiative conjointe du Groupe de la Banque Mondiale et de neuf (09) pays du Sahel (Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) qui bénéficie de l'appui technique du Fonds des Nations Unies pour la Population, de l'Organisation Ouest-Africaine pour la Santé et de l'Union Africaine. Il vise à accélérer la transition démographique, à stimuler le dividende démographique et à réduire les inégalités entre les sexes dans la région du Sahel. Investir dans l'autonomisation sociale et économique des adolescentes est essentiel pour atteindre ces objectifs.

La maîtrise de la croissance démographique et de la mortalité maternelle et infantile ainsi que le renforcement de l'autonomie sociale et économique des femmes sont des facteurs clés de l'émergence à l'horizon 2040 de la Guinée conformément aux ODD, à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Plan national de développement économique et social (PNDES 2020 - 2025) en élaboration. La mise en œuvre du projet SWEDD dans sa deuxième phase, contribuera à l'opérationnalisation de cette vision.

Le projet SWEDD est mis en œuvre par les structures nationales qui s'appuient sur le principe du faire faire pour une bonne appropriation du programme.

Il couvre 14 Préfectures et 153 Communes Rurales et Urbaines et 7650 villages repartis entre les Régions de Kankan, Labé et Faranah. Avec comme bénéficiaires directs : 474.590 filles de 10 à 19 ans et 4990 Femmes à atteindre l'autonomisation économique et bénéficiaires indirects : les familles des filles, les réseaux des associations des femmes, des filles, religieux, communicateurs traditionnels, le personnel de santé et de l'éducation, les relais communautaires. Un ciblage détaillé au niveau du district sera effectué pour identifier les communautés bénéficiaires où les filles et les jeunes femmes seront engagées dans un ensemble intégré d'interventions tenant compte de leur environnement socio-culturel.

Le projet comprend trois composantes que sont :

- Composante 1 : Autonomisation des femmes et des filles
- Composante 2 : Santé de la Reproduction
- Composante 3 : Analyse et Plaidoyer en population.

La composante 1 est subdivisée en 2 sous-composantes : 1.1 Mettre en œuvre une campagne nationale de communication sur le changement social et comportemental/ Mariage d'Enfants et 1.2 Interventions communautaires pour faire progresser l'autonomie des femmes

Pour opérationnaliser la sous-composante 1.2, le Gouvernement guinéen s'engage dans des initiatives qui s'inscrivent dans les domaines de la lutte contre les mariages précoces, de l'éducation et le maintien des filles à l'école, la mobilisation sociale et communautaire et l'augmentation des revenus des femmes et des filles. Parmi les 4 sous-projets que la Guinée envisage mettre en œuvre, trois (03) vont faire l'objet d'une évaluation d'impact. Il s'agit des sous-projets ci-après :

1. Sous projet « Accroître les opportunités économiques des femmes et filles »

La mise en œuvre de ce sous-projet sera assurée par les ONG avec la supervision du Ministère de la Promotion féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables. La mise en œuvre des interventions sera basée sur les stratégies suivantes :

- Renforcement des capacités en leadership, esprit d'entreprise, métiers générateurs de revenus de 37005 (32015 filles et de 4990 femmes) dans les Espaces sûrs, les Centres d'Autonomisation des Femmes (CAF) et les Centres communautaires d'autonomisation des femmes (CCAF)
- Renforcement de l'engagement communautaire dans la promotion des activités d'autonomisation économique des femmes à travers les organisations communautaires de base (association, Groupements de femmes, coopératives...) et l'accompagnement des 37005 femmes/filles dans leur structuration en coopératives, coopératives simplifiées, et en les dotant d'équipements semi modernes.
- Réduction de la pénibilité des femmes/filles des zones d'intervention du projet avec la mise en place de 153 plateformes multifonctionnelles, la fabrication de foyers améliorés et des paniers autocuiseurs.
- Soutien financier et matériel aux jeunes filles et aux groupements de femmes des communautés cibles en soutenant financièrement et matériellement des activités génératrices des femmes/filles, de 153 coopératives et groupements dans les 153 Communes rurales et urbaines grâce à la facilitation de leur accès au financement auprès des Institutions de Microfinance (IMF).

2. Sous projet « Amélioration des compétences de vie et connaissance en matière de santé sexuelle et reproductive »

La mise en œuvre de ce sous-projet sera assurée par les ONG avec la supervision conjointe du Ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables. Pour ce faire, les interventions s'articuleront autour de 2 grandes stratégies :

- Mise en place des espaces sûrs et renforcement des capacités des jeunes filles déscolarisées ou non scolarisées et des femmes en leadership, en compétences de vie, en Santé Sexuelle et de la Reproduction et en alphabétisation fonctionnelle.

- Renforcement de l'engagement communautaire en faveur de la santé sexuelle et reproductive des adolescents (es) et notamment les pratiques néfastes, y compris le mariage précoce, les MGF, les viols; les IST/VIH/Sida.

3. *Sous-projet « Garder les filles à l'école et assurer leur réussite »*

La mise en œuvre de ce sous-projet sera assurée par les ONG avec la supervision du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation. Les interventions du sous-projet cibleront directement 294 155 filles scolarisées (124 304 à Kankan, 72 983 à Faranah et 96 868 à Labé dans 146 établissements secondaires). La mise en œuvre de ce sous-projet s'articulera autour des stratégies ci-après

- Le maintenir les filles au secondaire grâce à une combinaison d'interventions : bourses pour la prise en charges des frais exigibles et des kits scolaires et des cours de soutien aux filles en difficultés dans les matières fondamentales à travers le coaching, l'octroi des primes
- Le renforcement des compétences de vie des filles à travers la mise en place d'espaces scolaires dans le but de développer des activités en matière de Santé de la reproduction des ados et jeunes des compétences de vie chez les élèves et le renforcement de capacités des animateurs/enseignants et pairs éducateurs en compétences de vie en milieu scolaire et extrascolaire
- La protection des filles contre les pratiques néfastes ou discriminatoires en milieu scolaire avec la mise en place d'un cadre juridique et vulgarisation des textes pour lutter contre les mariages et grossesses précoces, le développement de programme d'éducation accélérée pour la réinsertion des filles ayant décrochées
- La création d'un environnement favorable à l'apprentissage et au maintien des fille avec notamment le renforcement des capacités matérielles des établissements scolaires

4. *Sous projet « Renforcement de la Capacité des soins de survie aux Victimes de la Violence liée au sexe par la Prévention »*

La mise en œuvre de ce sous-projet sera assurée par les ONG avec la supervision du Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables. La mise en œuvre s'articulera autour des stratégies ci-après :

- **Création d'un environnement favorable à la lutte contre les VBG** : Il s'agira d'intensifier les actions d'information, de sensibilisation et de communication pour un environnement favorable à la protection des filles et des femmes contre toutes les formes de Violences Basées sur le Genre, y compris l'application effective des textes de loi. En plus des cadres traditionnels de communication, les activités s'intégreront dans l'animation des espaces sûrs, des Clubs d'hommes modèles (maris et de futurs maris), des centres de santé (CPN et CPoN). Les interventions se feront également dans les écoles (élèves et encadreurs), dans les centres d'autonomisation des femmes (CAF) et ceux dédiés à la jeunesse (maisons des jeunes, Centre d'Ecoute de Conseil et d'Orientation des Jeunes,) les Centres NAFA, au sein des mécanismes du système de protection des enfants de Guinée (SyPEG), comités régionaux CEDEF et VBG ainsi que d'autres canaux appropriés. Il sera questions du Développement de partenariat avec les ONG/ OSC pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation et de causeries éducatives/dialogues intergénérationnel communautaire, de la Vulgarisation des textes de lois et règlementaires en lien avec les VBG et MGF au sein des communautés dans les langues locales (prestation de services avec les juristes, les radios, TV, etc.), de l'Appui aux plans d'actions des leaders religieux et les communicateurs traditionnels.
- **Accroissement de la disponibilité et de l'accès aux services de qualité de prise en charge (psychosociale, juridique/judiciaire/et réinsertion) des personnes survivantes/victimes de Violences Basées sur le Genre**. La prise en charge se fera à travers le système en place : unités de police (OPROGEM) et gendarmerie (BSPPV), les magistrats des parquets, les travailleurs/Assistants sociaux, les structures communautaires, le système de protection de l'enfant, des comités CEDEF et les ONG actives intervenant dans le domaine. Cette prise en charge se fera en rapport avec le volet médical prévu dans la composante 2 du Projet SWEDD2 et le volet réinsertion sociale prévue dans les deux sous projets Autonomisation et VBG. Il s'agira de la Mise en place d'un fonds sécurisé pour les frais de déplacement et autres frais des survivantes/victimes

de VBG, de la Réinsertion socioéconomique (possibilité de recours aux ONG/ autonomisation/SWEDD ou à tout autre programme de réinsertion économique de personnes vulnérables), de la Dotation en équipements, fournitures, consommables, kits des services intégrés de prise en charge des cas de VBG au niveau de la police, gendarmerie, parquets ainsi que les travailleurs/sociaux, de la Création de plateformes communautaires des acteurs de la chaîne de prise en charge, de la Dotation en équipements des gestionnaires de cas pour l'orientation et le référencement des victimes/survivants.

- **Renforcement des capacités des acteurs :**

Le renforcement des capacités couvrira toutes les activités de formation dans le domaine de la prévention, de la prise en charge des violences basées sur le genre et des droits des femmes et des filles. Ainsi, les bénéficiaires de ce renforcement des capacités seront entre autres, les animateurs/ gestionnaires de cas, des ONG partenaires de mise en œuvre, les leaders religieux, les communicateurs traditionnels, les autorités locales le personnel de prise en charge psychosociale et les professionnels de la justice et les auxiliaires de justice (la police et la gendarmerie).

Les présents termes de référence (TDR) sont élaborés pour servir au recrutement d'un(e) Spécialiste en Sauvegarde Social, chargé(e) d'appuyer le projet pour la gestion des questions sociales, la prévention, atténuation et réponse au risques sur les VBG dans le cadre de la mise en œuvre du Projet.

II. Objectif Général

L'objectif général de ce poste est d'appuyer le SWEDD Guinée pour la gestion des questions sociales, la prévention, l'atténuation des risques, et la réponse aux VBG, y compris l'Exploitation et Abus Sexuel (EAS) et le Harcèlement Sexuel (HS), liées à sa mise en œuvre. Les objectifs spécifiques de ce poste sont comme suit :

- Aider le projet à identifier les risques de VBG/EAS/HS liés à sa mise en œuvre et à élaborer les stratégies d'atténuation des risques à travers l'intégration des risques et des mesures d'atténuation y afférentes dans les instruments cadres de sauvegardes sociales pour le projet ;
- Appuyer le projet dans la mise en œuvre et la coordination des activités de prévention et réponse ainsi que d'atténuation des risques, en supervisant les activités en lien avec le cadre social. Il doit s'assurer de la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) en collaboration avec les autres membres de l'Unité de Gestion et les structures gouvernementales impliquées dans sa mise en œuvre.

III. Mandat et tâches du Spécialiste en Sauvegarde Social

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, le spécialiste en Sauvegarde Social veillera à la prise en compte des questions relatives aux risques de VBG/EAS/HS dans la mise en œuvre de toutes les activités du Projet SWEDD.

Les tâches spécifiques du Spécialiste en Sauvegarde Social au sein de l'UGP se résument comme suit :

- Appuyer la formalisation et le suivi du contrat social avec les communautés pour la réduction des normes sociales en lien avec le mariage précoce, l'excision, l'accès et le maintien des filles à l'école ;
- Identification des risques de VBG/EAS/HS par rapport à l'environnement et la conception des stratégies d'atténuation des risques pour le projet ;
- Suivre la vulgarisation et l'application du code de bonne conduite sur le harcèlement, l'exploitation et abus sexuel en milieu scolaire, dans les espaces surs, communautaires, structures sanitaires, espaces sociaux éducatifs.
- Veiller à ce que l'évaluation des risques de VBG/EAS/HS soit actualisée tout au long de la mise en œuvre du projet et dans le développement ou l'adaptation du Plan d'Action EAS/HS.
- S'assurer que la conception, l'exécution et le suivi des activités du projet respectent et suivent les normes et règles sociales de la Guinée et de la Banque Mondiale ;
- Appuyer les consultants ou ONG spécialistes en matière de VBG :

- Appui à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) :
- Assurer le respect des principes directeurs concernant la confidentialité et la sécurité dans la collecte, le stockage, et le partage éthiques des données liées aux plaintes de EAS/HS.
- Faire la cartographie des zones de vulnérabilités en matière de VBG ;
- Appuyer les ministères sectoriels et les ONG dans le processus de développement et la mise en œuvre des activités de sensibilisation des acteurs pour la réduction des pratiques néfastes qui entravent l'autonomisation des femmes (mariage précoce, l'excision, l'accès et le maintien des filles à l'école les VBG/EAS/HS).
- Appuyer, le Responsable de Suivi-Evaluation pour la collecte et le reportage des données sur les indicateurs de performance sociale, notamment ceux liés aux activités relatives à la prévention et la gestion des cas de VBG, EAS/HS, en s'assurant de leur qualité,
- Documenter les bonnes pratiques ou histoires de succès vécues suite à la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques de EAS/HS.
- Évaluer les activités du projet pour apprécier l'adéquation avec les exigences nationales et celles de la Banque mondiale en matière de cadre de gestion sociale.
- Veiller à l'applicabilité des recommandations issues des missions de supervision de la Banque Mondiale ;
- Rédiger les rapports périodiques (mensuels, trimestriels et annuels) contenant l'évolution de la mise en œuvre des mesures du cadre gestion sociale.

IV. Profil du/de la Candidat(e)

- Avoir un diplôme universitaire (Bac + 4 au moins) en anthropologie, sociologie, sciences sociales appliquées, en droit ou dans une discipline similaire ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience générale dans le domaine de la sauvegarde sociale, gestion des plaintes etc.
- Avoir au moins 5 années d'expériences en tant que spécialiste de sauvegarde sociale dans le cadre d'un projet de développement sur financement Banque mondiale, BAD etc ;
- Des capacités dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux cas sociaux ;
- Avoir une connaissance des politiques de sauvegarde sociale de la Banque mondiale est un atout
- Une excellente maîtrise du français (oral et écrit), et une bonne capacité de rédaction des rapports ;
- La maîtrise des langues nationales de la zone d'intervention du projet est un atout ;
- Une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet etc.).

NB : Les candidatures féminines seront fortement encouragées.

V. Méthode de sélection :

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode Sélection Consultant Individuel (SCI) conformément aux dispositions définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en novembre 2017 et Août 2018.

VI. Lieu d'affectation, durée du contrat et langue de travail

Le (la) Spécialiste en Sauvegarde Sociale (e) sera basé à Conakry avec des déplacements dans les 3 régions que couvre le projet. Il/elle est recruté (e) pour une durée initiale d'un an renouvelable, pour toute de la durée du projet dont la fin est planifiée au 31 décembre 2024, sur la base des résultats concluants d'une évaluation des performances qui sera réalisée annuellement. La langue de travail est le français. La connaissance de l'anglais est un atout

VII. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation signée du candidat, adressée au Coordonnateur ;
- Un CV actualisé, détaillé, daté et signé certifié sincère, mentionnant au moins trois références pour confirmer les expériences ;

- Une (1) copie légalisée des diplômes de formation et des certificats, et attestations de formation
- Une (1) copie légalisée des différentes attestations de travail attestant de l'expérience du ou de la candidat (e).

VIII. Dépôt des dossiers de candidature

Les candidats (es) intéressés doivent envoyer leur dossier physique de candidature sous plis fermé adressé au Coordonnateur de l'UGP/SWEDD Guinée à l'adresse ci-dessous **avant le 18 avril 2022 à 12h 00 mn**, adresse : **Projet SWEDD Guinée, Immeuble MAB, 2^{ème} étage situé près de l'Hôtel du Golfe, Minière Cité, Commune de Dixinn, Conakry, Téléphone (00 224) 624 96 60 96/ (00 224) 620 62 22 68.**

Le Coordonnateur

Mamadou Safatou BAH

SWEDD
 Côte d'Ivoire